

Webinaires

Favoriser l'accès des associations aux financements pour la transition écologique



**11 février 2026 -
12h45**

Mobilité douce et électrification

Quelques consignes pour ce webinaire

Je vous propose de :

- Couper la vidéo, surtout si vous ne souhaitez pas apparaître sur le replay qui sera mis en ligne, ainsi que les présentations, sur le site Internet de FNE CVL
- Couper le son (sauf lorsque vous souhaiterez intervenir dans la séquence de questions/réponses à la fin ;-))
- Faire part de vos questions dans le fil de discussion : elles pourront être soit traitées directement par les intervenants dans ce même fil de discussion ou être reprises lors de la séquence dédiée

Un cycle de 4 webinaires

 [Inscription](#)



Végétalisation et consommation d'eau - Financer des dispositifs pour rafraîchir l'air ambiant et économiser l'eau

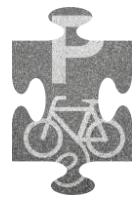
Plateforme : Catalogue des aides de l'ARB

Agence de l'eau

Financement participatif avec la plateforme Efferve'sens de France Active CVL

Ex : ONG Bleu Versant

29 janvier
[Replay en ligne !](#)



Mobilité - Financer l'électrification

Plateforme : ESSOR (CRESS CVL)

Les Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

Offres de financement de France Active CVL

Ex : ADS 45

11 février



Energie - Financer son changement de système de chauffage et une installation de panneaux photovoltaïque

Plateforme : Agir pour la transition (ADEME)

Fonds chaleur de l'ADEME

Mobilisation de l'épargne citoyenne avec Energie partagée

Ex : Le Relais orléanais

6 mars



Bâtiments - Financer une rénovation

Plateforme : Transition écologique des entreprises

Diag Perf'immo de BPI France

Les Contrats de Performance Energétique avec Dalkia

Les Contrats Régionaux de Solidarité Territorial (CRST)

Ex : Le Moulin bleu

Attention,
changement de
date !
10 avril



Guid'Asso
Accompagnement spécialisé



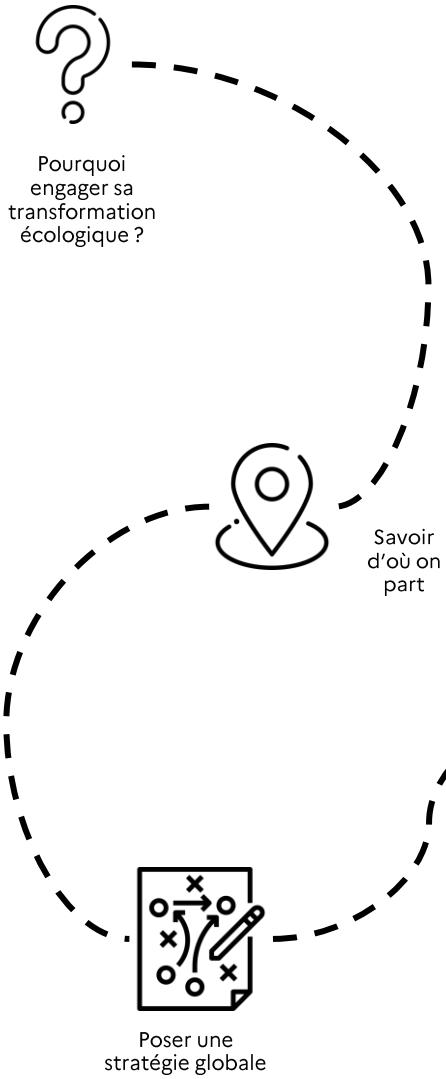


Cliquez sur les images pour accéder directement à l'étape qui vous intéresse

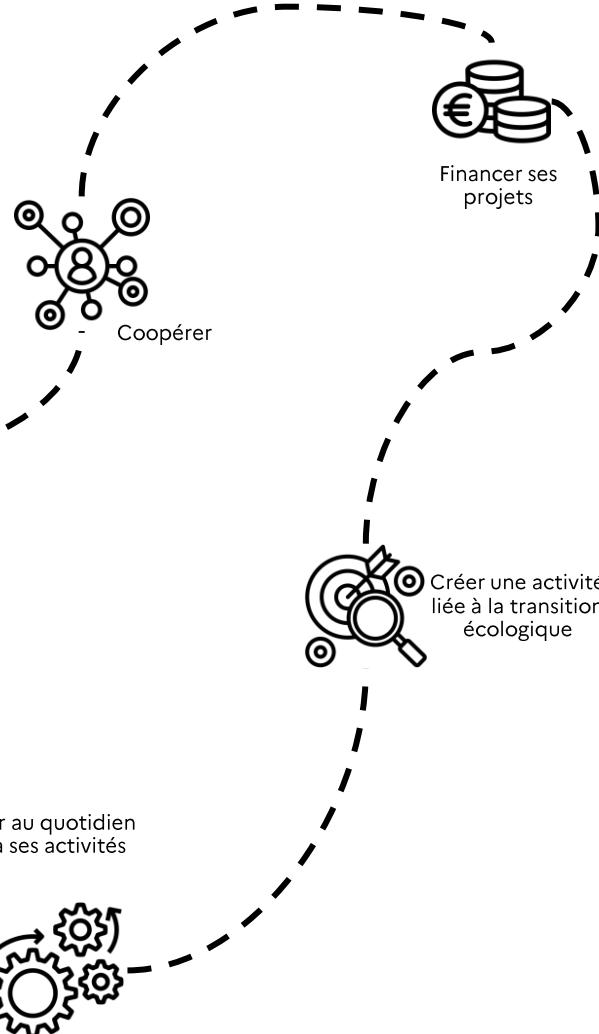


Pour les ressources spécifiques aux accompagnateur.ices du réseau Guid'asso, c'est par là !

Extrait du Guide Transition écologique de Guid'asso (à paraître)



Transformation réussie !



Déroulé

Introduction générale : pourquoi et comment aller vers une mobilité durable ?	5-10 min
La plateforme ESSOR- Simon BOURET, chargé de mission coopération territoriale à la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire CVL	10 min
L'offre de financement France Active - Justine MAYTRAUD, Responsable du Pôle Financement	15 min
Présentation du dispositif « Certificat d'Economie d'Energie » - Marine SCALA, Chargée de mission Transport et Contrôle à l'Association Technique Energie Environnement (ATEE)	15 min
Témoignage – Vivien KETTLER, directeur de l'Association pour le Développement et la Solidarité 45	15 min
Questions/réponses	15 min
Tableau récapitulatif des aides et conclusion	5 min



Guid'Asso
Accompagnement spécialisé

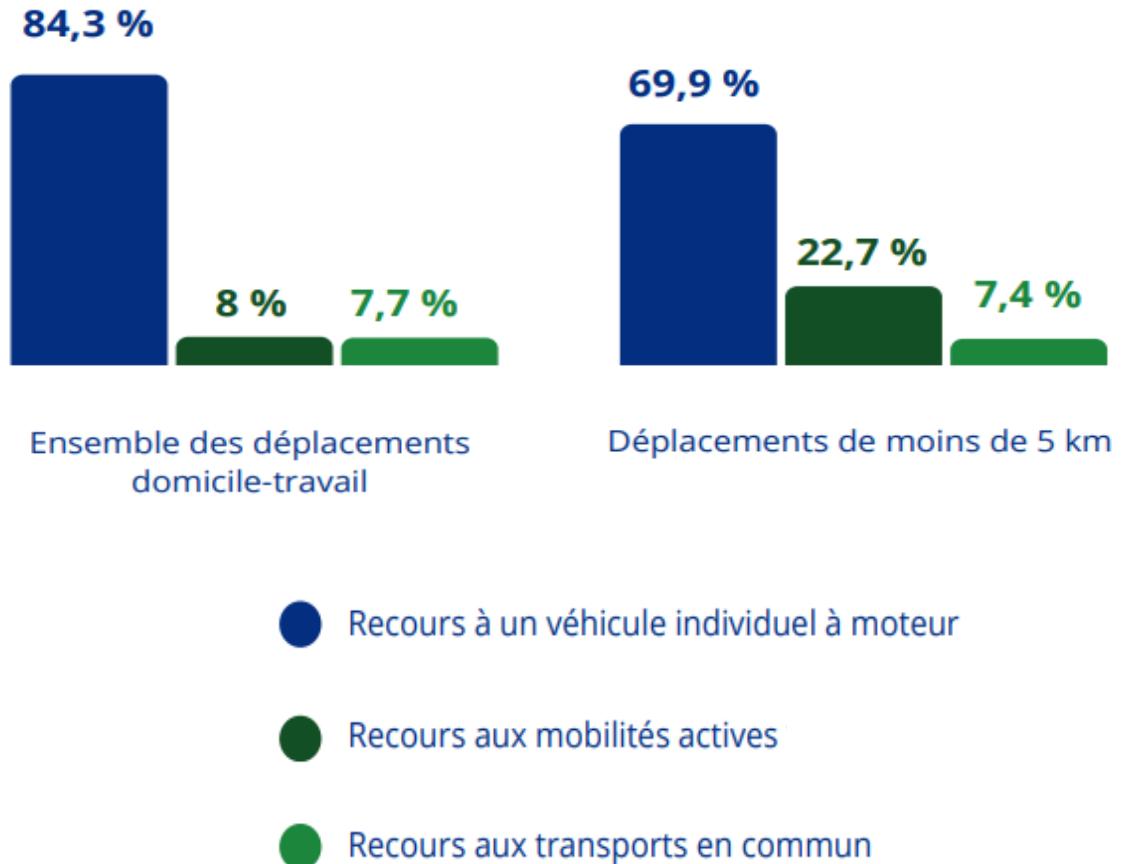


CENTRE-VAL DE LOIRE

Contexte

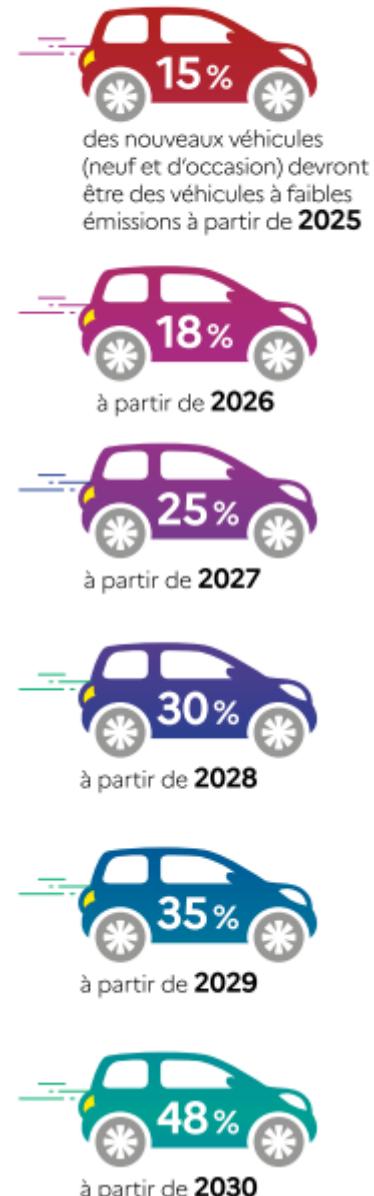
- Les trajets domicile-travail constituent 42 % des déplacements quotidiens des actifs
- En Centre-Val de Loire, près d'un million de personnes se déplacent pour se rendre au travail et bien souvent en voiture (thermique dans plus de 96% des cas) !
- Dans le cadre d'un événement (festival, rencontre sportive,...), la mobilité = 50 à 80 % de l'empreinte carbone

=> Conséquence : la mobilité est le premier poste d'émission des gaz à effet de serre en région Centre-Val de Loire !



Source : [Insee](#)

OBJECTIFS CIBLES DE
VÉHICULES LÉGERS À
FAIBLES ÉMISSIONS
DANS LA TAXE
ANNUELLE INCITATIVE



Le cadre réglementaire

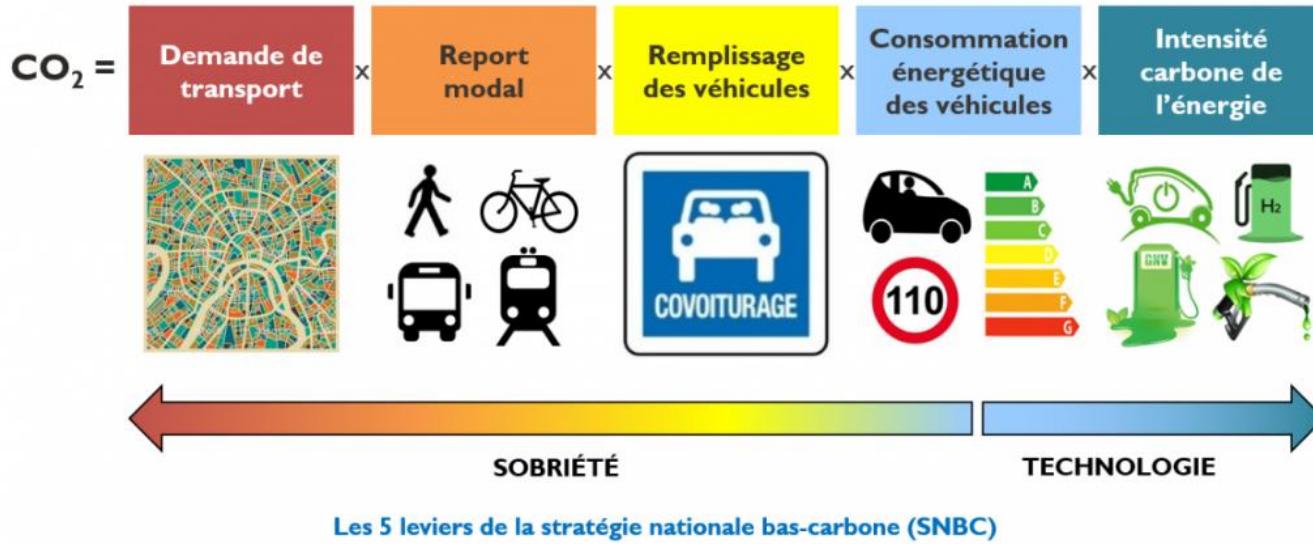
- Obligation de remboursement des abonnements aux transports publics / location de vélo
À hauteur de 50%
- Le plan de mobilité employeur:
un diagnostic et un plan d'action obligatoires pour les entreprises de 50 salariés et plus sur un même site situé dans une agglomération de plus de 100 000 habitants (Orléans et Tours en région CVL)
- Verdissement du parc automobile
Pour les entreprises disposant d'un parc ≥ 100 véhicules, suppression de l'obligation mais mise en place d'une taxe incitative en fonction du nb de véhicules manquant pour atteindre les objectifs
- Infrastructures obligatoires
 - de recharge des véhicules électriques pour les entreprises de plus de 250 salariés
 - permettant le stationnement sécurisé des vélos pour les bâtiments à usage tertiaire équipés d'au moins 10 places de parking



Guid'Asso
Accompagnement spécialiste

FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT
CENTRE-VAL DE LOIRE

Les associations peuvent agir !



Source : [Aurélien Bigo](#)

Les associations peuvent agir auprès :

- de leurs **salariés** via, par exemple, le forfait mobilités durables ou encore l'électrification du parc automobile,...
- des **bénévoles** en encourageant le covoitnage par exemple
- des **bénéficiaires** en facilitant le recours aux transports en commun, à l'autopartage, etc.

Les autres dispositifs d'aides

Structure financeur	Contraintes de financement	Modalité de financement	Montant minimal	Montant maximal	Où déposer	où trouver plus d'infos	Personne ressource
Etat	Les employeurs peuvent bénéficier d'une exonération de cotisations sociales sur le forfait mobilités durables dans la limite de 600 € par an.	Exonération de cotisations sociales		600 €		Le forfait mobilités durables	
Etat	Pour les associations soumises à l'impôts sur les sociétés uniquement. Louez ou achetez une flotte de vélos et mettez-la gratuitement à disposition de vos salariés.	Réduction d'impôt		jusqu'à 25% du prix d'achat ou de location de cette flotte de vélos, par exercice.	Déclarez votre réduction d'impôt dans les mêmes délais que votre déclaration de résultats, en fin d'exercice.	Bulletin officiel des finances publiques	DGFIP, Direction Départementale des Finances Publiques
Fournisseurs d'énergie via les professionnels habilités pour réaliser le retrofit (dans le cadre des Certificats d'Enconomie d'Energie)	Faites transformer le moteur thermique de votre véhicule en moteur électrique à batterie ou à pile à combustible. Votre voiture doit avoir plus de 5 ans. Choisissez un professionnel habilité parmi les professionnels de l'industrie du rétrofit électrique.	Au moment de la facturation, le professionnel qui réalise la transformation du moteur vous fait l'avance de l'aide. Cette avance doit apparaître sur la facture.		jusqu'à 9 000 €	Auprès des professionnels habilités pour le retrofit	Association des acteurs de l'industrie du retrofit électrique	Réseau de retrofit pour utilitaire
Conseil régional CVL	Tous les projets d'investissement des clubs sportifs et/ou comités départementaux, doivent dans un premier temps faire l'objet d'un recensement de la ligue ou du comité régional préalablement au dépôt de dossier de demande de subvention au conseil régional.		La dépense subventionnable avec un plafond de dépense plancher est fixée à 3 000 €.	Le taux de sub = 40 % max subventionnable de 30 000 €	Si vous avez un projet d'investissement en matériel ou véhicule, vous devez en informer votre ligue ou comité régional.	Site du conseil régional CVL	Direction Éducation Jeunesse et Sports 02 38 70 28 92 sports@centrevaldeloire.fr

A noter : d'autres aides peuvent être mobilisées via les collectivités ou encore dans le cadre d'AAP portés par des fondations (ex : fondation du groupe EDF). Il est également possible de promouvoir certaines aides destinées aux particuliers (ex :

<https://mesaidesvelo.fr/> ou encore l'aide [Mobilico](#) du Conseil régional pour les salariés)

Un cycle de 4 webinaires

 [Inscription](#)



Végétalisation et consommation d'eau - Financer des dispositifs pour rafraîchir l'air ambiant et économiser l'eau

Plateforme : Catalogue des aides de l'ARB

Agence de l'eau

Financement participatif avec la plateforme Efferve'sens de France Active CVL

Ex : ONG Bleu Versant

29 janvier
[Replay en ligne !](#)



Mobilité - Financer l'électrification

Plateforme : ESSOR (CRESS CVL)

Les Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

Offres de financement de France Active CVL

Ex : ADS 45

11 février



Energie - Financer son changement de système de chauffage et une installation de panneaux photovoltaïque

Plateforme : Agir pour la transition (ADEME)

Fonds chaleur de l'ADEME

Mobilisation de l'épargne citoyenne avec Energie partagée

Ex : Le Relais orléanais

6 mars



Bâtiments - Financer une rénovation

Plateforme : Transition écologique des entreprises

Diag Perf'immo de BPI France

Les Contrats de Performance Energétique avec Dalkia

Les Contrats Régionaux de Solidarité Territorial (CRST)

Ex : Le Moulin bleu

Attention,
changement de
date !
10 avril



Guid'Asso
Accompagnement spécialisé





Webinaires

Merci pour votre participation !



Contact : Edouard DE SAINTE MARESVILLE

Conseiller associatif environnement

e.desaintemaresville@fne-centrevaldeloire.org

07 68 71 57 16